

aux élus municipaux de Rodez Agglomération et de Flavin

Objet : information sur le projet de parc d'expositions de Malan et sa zone d'activités

Madame la conseillère municipale, Monsieur le conseiller municipal,

En novembre dernier, le « Collectif pour la Préservation des Terres Agricoles du Ruthénois » est né. Son but est de s'opposer au permis d'aménager la zone dite Les Cazals/Malan située sur les communes d'Olemps et de Luc La Primaube. Le collectif vous alerte sur le projet porté par Rodez Agglomération de construction du parc des expositions de Malan et d'une zone d'activité à vocation commerciale et artisanale connexe. Leurs implantations sont prévues sur 25 ha de terres agricoles en zone péri-urbaine de Rodez. Elles entraînent la construction, sous maîtrise d'œuvre du Conseil Départemental, d'un échangeur de la RN88 desservant Olemps Le Lachet, d'un rond-point sur la Zone Nord des Cazals /RD212 et d'une nouvelle route de Flavin à Malan.

C'est dans ce cadre que nous avons choisi de vous contacter car nous sommes convaincus que les impacts négatifs de ces projets sur l'aménagement du territoire et l'environnement sont sous-estimés et leur utilité sociale et économique très largement surévaluée.

Nous vous invitons à lire le document ci-joint qui résume les raisons de notre opposition, tant sur le plan économique qu'environnemental. Nous sommes disposés à venir participer à une réunion débat dans votre mairie en direction des élus qui le souhaiteraient. Nous répondrons à toute demande même individuelle.

Les 50 millions d'euros (30 millions pour le parc et la zone d'activités et minimum 18 millions pour les accès routiers) d'argent public (Etat, Région, Département, Agglo) qui seront engagés au total ne pourraient-ils pas être injectés dans de meilleurs projets pour l'économie de l'Aveyron ? Vous qui êtes sur le terrain, vous constatez certainement qu'il y a d'autres priorités. Pour l'accueil des grands événements commerciaux ou culturels de notre territoire, nous proposons plutôt de mutualiser les infrastructures déjà existantes et suffisantes.

De plus, en attente d'une loi contre l'artificialisation des sols prévue par le gouvernement, il serait de notre honneur d'en appliquer d'ores et déjà les principes.

Si vous pensez que notre démarche est juste, nous sollicitons votre soutien en tant qu'élue municipale pour que vous agissiez auprès des élus de Rodez Agglomération et du département. Votre rôle est important pour que de tels projets inadaptés aux enjeux économiques et écologiques d'aujourd'hui s'arrêtent. En effet, l'ensemble de la population de l'agglomération sera impactée d'une façon ou d'une autre par la construction du parc des expositions, la création de nouvelles zones d'activités et la création de routes supplémentaires.

Enfin, n'hésitez pas à diffuser notre information autour de vous afin de faire grossir le mouvement, à signer la pétition en ligne ou à rejoindre notre collectif en participant aux événements programmés.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, Monsieur le conseiller, l'expression de nos meilleurs sentiments ainsi que nos remerciements pour l'attention que vous aurez portée à ce courrier.

Le Collectif pour la Préservation des Terres Agricoles du Ruthénois

Pour signer la pétition en ligne

<https://vu.fr/petitionMalan>

Pour rejoindre le collectif et ses actions

<https://vu.fr/facebookMalan>

Pour vous informer sur les enjeux économiques et écologiques du projet

<https://vu.fr/siteMalan>

Pour nous contacter

collectif.malan@protonmail.com

